

## CEGID BUSINESS SUITE ADMINISTRATION DES BASES PARTAGÉES EN RÉSEAU

Sur toute société créée avec Cegid, il est possible de mettre en place des autorisations d'accès aux menus et traitements des applications.

Cela permet de

- traduire fidèlement les règles de fonctionnement d'un organisation (otroyer les accès utilisateurs en fonction de leur rôle dans l'organisation), et d'observer/mettre en place ces règles dans le PGI
- d'adapter le logiciel aux élèves/étudiants qui l'utilisent (par exemple, en supprimant, certains menus pour simplifier l'interface vis à vis de débutants)

la démarche est identique à toute gestion d'accès dans un système d'information :

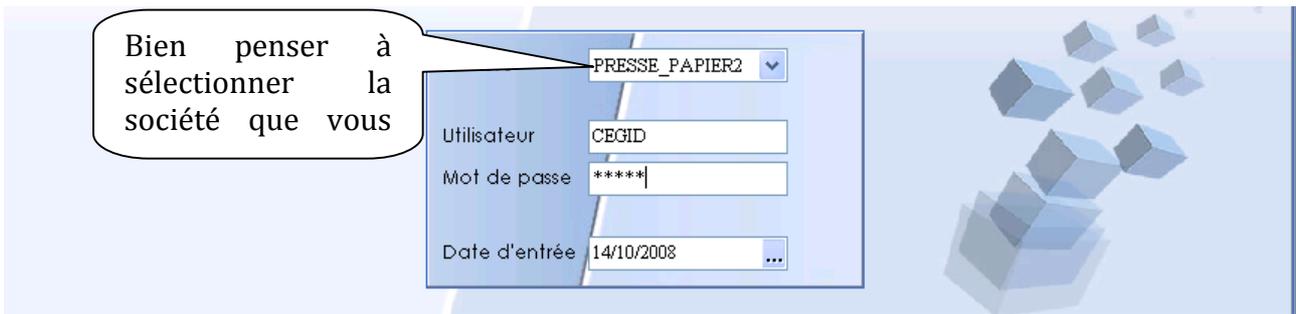
**un individu appartient à un groupe.  
C'est au groupe que les droits sont accordés<sup>1</sup>**

### SOMMAIRE

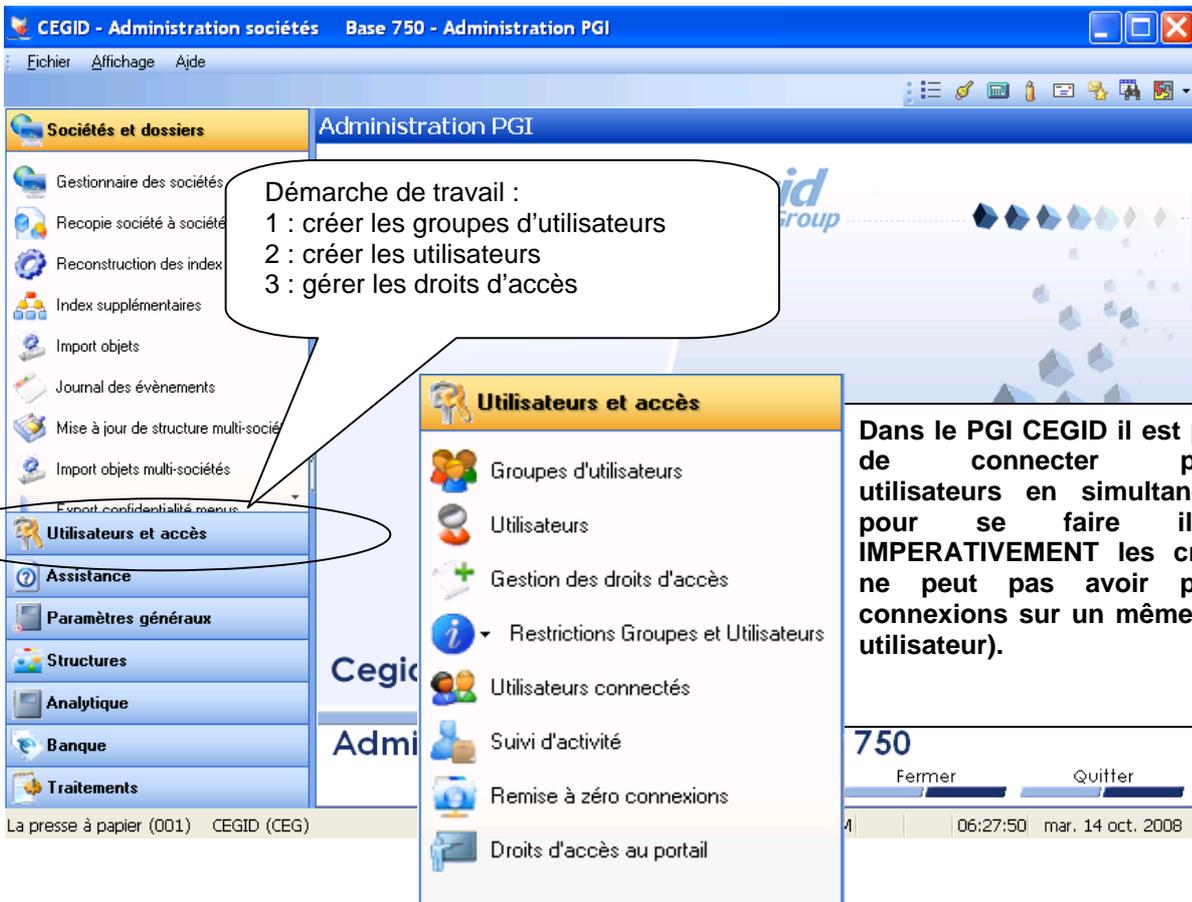
#### **CEGID BUSINESS SUITE Administration des bases partagées en réseau 1**

|  |          |
|--|----------|
| <b>1. Gestion des utilisateurs et des groupes d'utilisateurs</b>                                   | <b>2</b> |
| 1.1. Groupes d'utilisateurs  | 3        |
| 1.2. Les utilisateurs  | 4        |
| <b>2. GESTION DES DROITS D'ACCÈS</b>   | <b>4</b> |
| 2.1. Accès par Utiliateurs et accès, Groupes d'utilisateurs, bouton "Gestion des accès au dossier" | 5        |
| 2.2. Accès par le menu Gestion des droits d'accès  | 6        |
| 2.3. Deux types d'autorisation particuliers  | 7        |

Lancer l'application Administration société (pour vous connecter au module administration société vous devez utiliser un compte utilisateur et un mot de passe qui ait le droit "Administrer" - souvent le compte Cegid/cegid)



# 1. Gestion des utilisateurs et des groupes d'utilisateurs

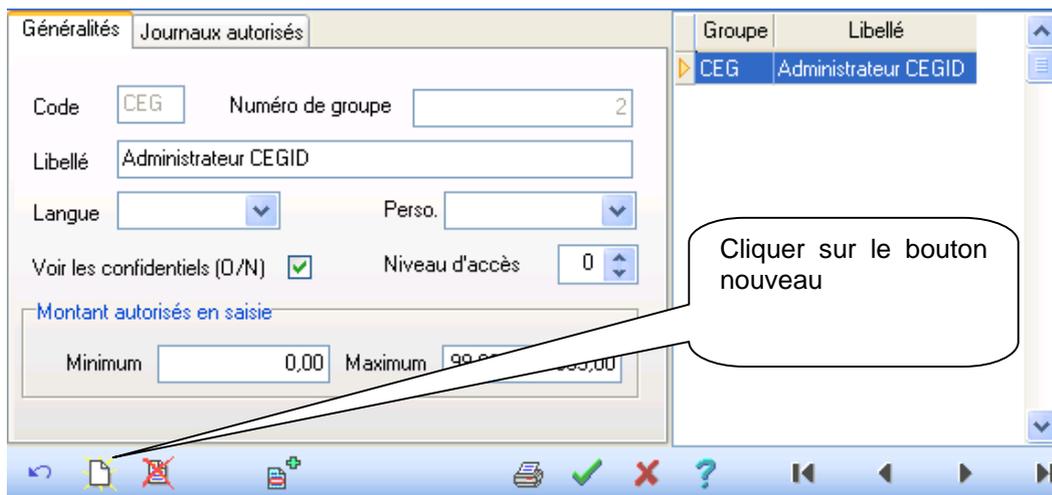


### 1.1. Groupes d'utilisateurs

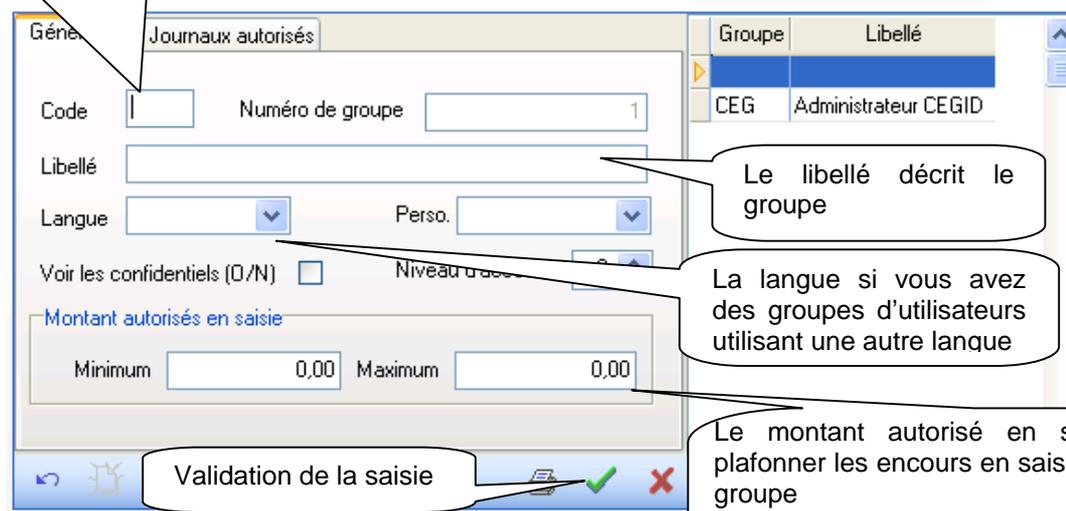
Un groupe d'utilisateurs regroupe tous les utilisateurs possédant les mêmes droits d'accès aux menus et traitements de l'application Cegid : ils correspondent aux rôles fonctionnels et hiérarchiques dans l'organisation.

Par défaut le groupe « administrateur CEGID » est le seul groupe existant lors de la création d'une société. Ce groupe n'a aucune restriction d'accès aux ressources du PGI.

#### Création d'un groupe d'utilisateur

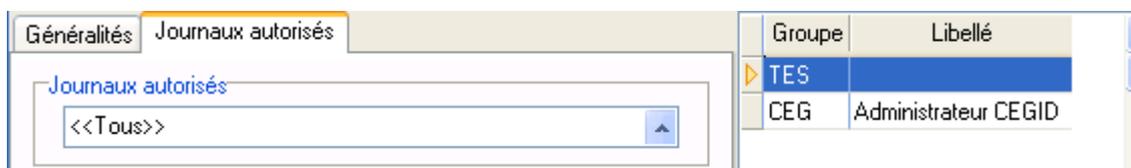


Le code est composé de 3 caractères



Validation de la saisie

Vous pouvez choisir les journaux auxquels auront accès les membres du groupe



## 1.2. Les utilisateurs

Une fois vos groupes créés vous pouvez créer vos utilisateurs et les affecter à un groupe. En cliquant sur le bouton utilisateurs vous voyez apparaître la liste des utilisateurs et le groupe auquel ils appartiennent

Liste des utilisateurs

Standards    Avancés

Code utilisateur     Groupe d'utilisateurs

Nom     Salarié

Login      Présent sur réseau     Administrateur

Filtres     Présentations  Défaut

| Code | Nom   | Groupe | Salarié | Administrateur | Connecté | Date de connexion   | Adresse EMail |
|------|-------|--------|---------|----------------|----------|---------------------|---------------|
| BOZ  | BOZON | CEG    |         | ✓              |          |                     |               |
| CEG  | CEGID | CEG    |         | ✓              | ✓        | 14/10/2008 06:24:18 |               |

Création d'un utilisateur

Cliquez sur le bouton nouveau

Utilisateur :

Caractéristiques

Code     Saisir son code (3 caractères)

Nom     Saisir le nom (qui sera aussi le login)

Login

Mot de passe     Le mot de passe obligatoire (à ne pas perdre !)

Confirmation

Groupe     Affecter à un groupe d'utilisateurs

Rôles

Fonction

Salarié     Si l'utilisateur est un salarié de l'entreprise il est possible de le rechercher ici

Réviseur     Administrateur

Suivi des connexions     Couleur

Utilisateur non

**Si cette case est décochée, cela interdira l'accès à l'application Administration Société**

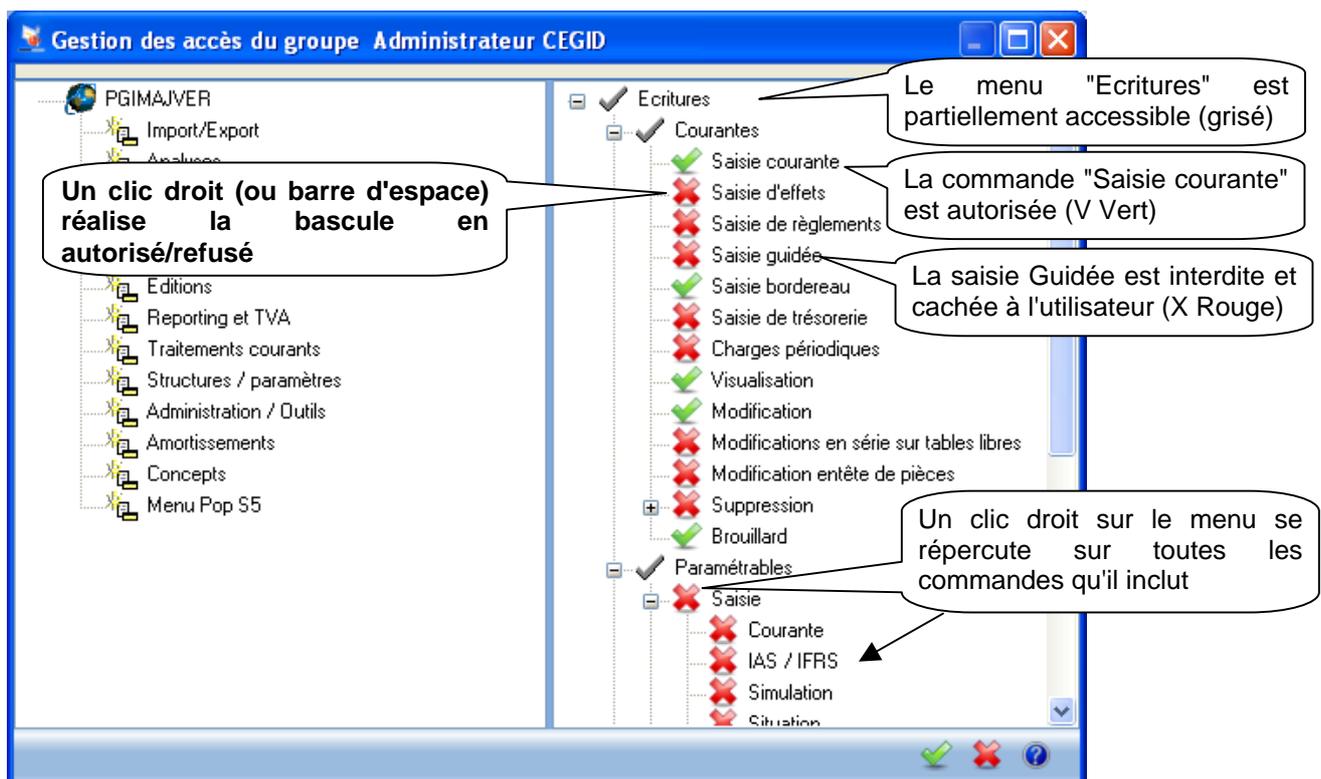
## 2. GESTION DES DROITS D'ACCÈS<sup>2</sup>

Une fois les utilisateurs créés et affectés aux groupes, vous pouvez mettre en place les autorisations d'accès. Ces autorisations sont données aux **groupes d'utilisateurs** (les utilisateurs héritent des droits du groupe auquel ils appartiennent)

On y accède par l'application Administration Société (ou par le module Administration d'une application).

Cependant dans chaque application, on peut aussi utiliser le bouton " Gestion des accès au dossier" de la fenêtre de la commande "Utilisateurs et accès, Groupe d'utilisateurs". Cette solution peut s'avérer plus conviviale. C'est pourquoi nous commencerons par celle-ci.

### 2.1. Accès par Utiliateurs et accès, Groupes d'utilisateurs, bouton "Gestion des accès au dossier"



## 2.2. Accès par le menu Gestion des droits d'accès

Attention pour que les modifications soient prises en compte il ne faut pas que les utilisateurs soient connectés (sinon, se déconnecter, puis se reconnecter)

Le menu sur lequel vous allez affecter les droits se trouve ici

La légende correspondant aux droits est expliquée en haut de la fenêtre

● Accès autorisé    ▼ Nouveauté : accès autorisé    ↕ Accès modifié  
● Accès refusé    ▼ Nouveauté : accès refusé

| Menu                    | achats gestion com | Administrateur CEGID |
|-------------------------|--------------------|----------------------|
| <b>Boîte à outils</b>   |                    |                      |
| <b>Société</b>          |                    |                      |
| Paramètres société      | ●                  | ●                    |
| Axes analytiques        | ●                  | ●                    |
| Etablissements          | ●                  | ●                    |
| Tables                  | ●                  | ●                    |
| Formes juridiques       | ●                  | ●                    |
| Civilités               | ●                  | ●                    |
| Fonctions des contacts  | ●                  | ●                    |
| Pays                    | ●                  | ●                    |
| Régions                 | ●                  | ●                    |
| Codes postaux           | ●                  | ●                    |
| Devises                 | ●                  | ●                    |
| Langues                 | ●                  | ●                    |
| Régimes fiscaux         | ●                  | ●                    |
| TVA par régime fiscal   | ●                  | ●                    |
| TPF par régime fiscal   | ●                  | ●                    |
| Modes de paiement       | ●                  | ●                    |
| Conditions de règlement | ●                  | ●                    |

Pour affecter ou retirer des droits d'accès vous devez sélectionner le fichier correspondant et cliquer sur les droits (vert : autorisé ; rouge : refusé)

Une fois que votre modification a été faite vous devez la valider pour qu'elle soit prise en compte

Ce bouton permet de voir les menus associés au menu en cours et les utilisateurs qui y ont accès

Voir les utilisateurs  
 Voir les menus associés

| Utilisateur  | Menu associé         | Utilisateurs ayant accès à ce menu |
|--------------|----------------------|------------------------------------|
| CEGID        | Administrateur CEGID |                                    |
| COMPTABILITE | Administrateur CEGID |                                    |
| DIRIGEANT    | Administrateur CEGID |                                    |

| Utilisateur                  | Menu associé      | Utilisateurs ayant accès à ce menu |
|------------------------------|-------------------|------------------------------------|
| Administration PGI (4)       | &Comptes généraux |                                    |
| Structures / paramètres (17) | &Comptes généraux |                                    |
| Paramétrages (54)            | &Comptes généraux |                                    |
| Dossier Type (64)            | &Comptes généraux |                                    |

## **2.3. Deux types d'autorisation particuliers**

### **2.3.1. Qu'est ce que l'autorisation sur les "concepts" ?**

Lorsque l'on interdit/autorise les éléments des menus, il s'agit seulement de cacher à l'utilisateur les modules, ou menus, ou commandes.

#### **Les concepts sont**

- soit des accès transversaux communs aux divers modules = concepts "généraux" :

Paramétrer les présentations (privées, publiques, de groupes) les filtres (privés, publics, de groupes), exporter les listes, modifier son mot de passe, modifier la date de connexion, accéder aux préférences utilisateurs, paramétrage des états, etc.

- soit intégrés aux fenêtres des diverses applications = concepts liés à l'application

cela permet d'**accéder à des actions alors que les menus correspondants sont cachés** (exemple 1), où inversement **d'interdire l'accès à des actions alors que les menus sont visibles** (exemple 2).

*Exemple 1 : il est possible de cacher le menu Comptabilité, Structures & Paramètres, Structures, Comptes Auxiliaires (interdiction pour ce menu) tout en laissant le droit créer dans les Concepts (accès au concepts), permettant ainsi une création de nouveau compte en saisie d'écriture par exemple.*

*Exemple 2 : il est possible de laisser le menu Comptabilité, Structures & Paramètres, Structures, Comptes Auxiliaires (autorisation sur le menu des comptes auxiliaires), tout en ne laissant pas la possibilité de créer ou modifier des comptes auxiliaires (accès au concepts). L'utilisateur ne pourra pas alors créer de compte, ni par le menu, ni en cours de saisie d'écriture, ni dans aucune fenêtre du logiciel.*

### **2.3.2. Qu'est ce que le menu pop ?**

#### **Le menu pop de cegid correspond au menu du clic droit**

De même que pour les concepts, si les menus sont cachés, qu'en est-il des éléments qui apparaissent avec un **clic droit** ?

Un utilisateur qui n'a pas l'accès au menu de gestion des fiches clients (interdiction sur Gestion Commerciale, Ventes, Fichiers, Clients/Prospects), mais qui fait un clic droit sur une pièce commerciale, se verra proposer l'accès aux clients (donc à la fenêtre des fiches clients précédentes)

**Pour ces deux types d'autorisation –concepts et "menu pop"- il est donc important de rester cohérent par rapport aux objectifs que l'on s'est fixé dans les droits et autorisations.**

<sup>1</sup> En effet, il faut accorder des autorisations au groupe qui est un objet pérenne (image d'une fonction de l'entreprise) , alors que les individus ne le sont pas (mutations, changements de postes, démissions...)

<sup>2</sup>